

DELEGATION DE M. Didier CAZABONNE

D -20100471

Célébrations du Cinquantenaire des Indépendances Africaines à Bordeaux en 2010. Aide financière du Groupe BOLLORÉ et de la Société NCT NECOTRANS. Autorisation. Décision.

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, 14 pays africains célèbrent cette année le cinquantième anniversaire de leur indépendance.

Compte-tenu des liens historiques qui unissent notre ville au continent africain, M. le Maire a souhaité que Bordeaux marque tout particulièrement ce cinquantenaire, et honore ainsi la culture et les communautés africaines.

Je rappellerais également que nous avons signé l'an passé de nouveaux plans d'action avec les villes de Bamako au Mali et de Ouagadougou au Burkina Faso, auxquelles nous unissons des liens de coopération décentralisée depuis plusieurs années.

Tout au long de l'année 2010, nos services ont donc organisé des manifestations mettant à l'honneur l'histoire, la diversité et la culture africaines de Bordeaux, en donnant la parole à ses acteurs. De nombreuses manifestations ont été appuyées par la Mairie, qui a porté elle-même quatre évènements.

- Une rencontre avec les talents africains de Bordeaux a été organisée à l'Hôtel de Ville le 16 avril.
- M. le Maire a inauguré une exposition nationale consacrée aux anciens combattants d'Afrique au Centre Jean-Moulin.
- Bordeaux Fête l'Afrique, les 19 et 20 juin, Place des Quinconces, a permis de mettre en exergue la richesse musicale, artisanale et associative des communautés africaines à Bordeaux.
- Les 16 et 17 septembre, une conférence sur les nouvelles générations africaines a réuni praticiens et spécialistes de l'Afrique à l'Athénée municipal.

Des moyens ont été dégagés du budget des Relations Internationales, de la Diversité et de la Communication, et des ressources extérieures, publiques et privées, ont été mobilisées pour environ 50 % du coût total des opérations labellisées « cinquantenaire des indépendances à Bordeaux ». La mission nationale pour le Cinquantenaire des indépendances a accordé une subvention de 20.000 € à la ville et Cultures France, le Groupe Castel, la Lyonnaise des eaux, le Casino Barrière de Bordeaux, Mc Donald's Bordeaux, Deloitte et associés, Monblanc Traiteur ont également appuyé des manifestations portées par des associations.

Le Groupe Bolloré et la société NCT Nécotrans ont eux aussi souhaité soutenir cette programmation, par le biais d'un appui direct aux manifestations municipales, et nous proposent de participer à hauteur respectivement de 20 000 euros et de 5 000 euros.

Séance du lundi 27 septembre 2010

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **Autoriser M. le Maire à signer les conventions de partenariat permettant à la Ville de Bordeaux d'encaisser la somme de 20 000 euros versée par le Groupe Bolloré et la somme de 5 000 euros versée par NCT Nécotrans, ces montants étant destinés à couvrir des dépenses de la Mairie directement liées aux manifestations du Cinquantenaire des indépendances africaines qui se déroulent à Bordeaux en 2010.**

Cette recette sera imputée sur le budget 2010 de la Direction Générale des Relations Internationales.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LE GROUPE BOLLORÉ

Représentés par :

La Ville de Bordeaux, par son Maire, M. Alain Juppé,
habilité aux fins des présentes par délibération n° _____ du _____
reçue en préfecture de la Gironde, le

Et :

Le groupe Bolloré, par M. Vincent Bolloré, son président directeur général.

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

14 pays africains célèbrent en 2010 le cinquantième anniversaire de leur indépendance, ce qui donne lieu à la mise en place de différents événements au plan national. Compte-tenu des liens historiques qui unissent Bordeaux au continent africain, M. le Maire a souhaité marquer tout particulièrement ce cinquantenaire, et honorer ainsi la culture et les communautés africaines. Par ailleurs, des accords de coopération sont en cours avec la Ville de Bamako au Mali et de Ouagadougou au Burkina Faso.

Afin d'octroyer les moyens nécessaires pour donner toute l'ampleur et tout l'écho correspondant aux différents événements du Cinquantenaire à Bordeaux, il a fallu rechercher l'aide financière complémentaire de partenaires, sensibilisés aux questions africaines. Le Groupe Bolloré a souhaité soutenir l'action de la Ville.

Ceci ayant été exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} : OBJET

La présente convention a pour objet le versement d'une somme de 20000 euros par le groupe Bolloré à la Ville de Bordeaux, destinée à financer en partie les manifestations du cinquantenaire des indépendances africaines à Bordeaux en 2010. En contrepartie, la ville de Bordeaux s'engage à faire figurer le logo de Bolloré Africa Logistics sur les affiches et brochures annonçant l'évènement, sur le programme de la conférence et sur les invitations, ainsi qu'à permettre à Bolloré Africa Logistics l'installation d'un stand de communication à l'entrée de la salle de conférence.

Article 2 : PRISE D'EFFET - DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties, jusqu'à l'encaissement de la somme convenue par la Mairie de Bordeaux.

Article 3 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Article 4 : ELECTION DE DOMICILE

Par l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- pour la ville de bordeaux, en l'hôtel de ville,
- pour le groupe bolloré, tour bolloré, 31-32, quai de dion bouton,
- 92811 puteaux.

Fait à Bordeaux, le 28 septembre 2010

Pour la Ville de Bordeaux	Pour le Groupe Bolloré
M. Alain JUPPE, Maire	M. Vincent BOLLORE, PDG

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LA SOCIETE NCT NECOTRANS

Représentés par :

La Ville de Bordeaux, par son Maire, M. Alain Juppé,
habilité aux fins des présentes par délibération n° _____ du _____
reçue en préfecture de la Gironde, le

Et :

La société NCT NECOTRANS, par M. Abdel Aziz Thiam, son Vice-Président.

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

14 pays africains célèbrent en 2010 le cinquantième anniversaire de leur indépendance, ce qui donne lieu à la mise en place de différents événements au plan national. Compte-tenu des liens historiques qui unissent Bordeaux au continent africain, M. le Maire a souhaité marquer tout particulièrement ce cinquantenaire, et honorer ainsi la culture et les communautés africaines. Par ailleurs, des accords de coopération sont en cours avec la ville de Bamako au Mali et de Ouagadougou au Burkina Faso.

Afin d'octroyer les moyens nécessaires pour donner toute l'ampleur et tout l'écho correspondant aux différents événements du Cinquantenaire à Bordeaux, il a fallu rechercher l'aide financière complémentaire de partenaires, sensibilisés aux questions africaines. La société NCT NECOTRANS a souhaité soutenir l'action de la Ville.

Ceci ayant été exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} : OBJET

La présente convention a pour objet le versement d'une somme de 5 000 euros par la société NCT NECOTRANS à la Ville de Bordeaux, destinée à financer en partie les manifestations du cinquantenaire des indépendances africaines à Bordeaux en 2010. En contrepartie, la ville de Bordeaux s'engage à faire figurer le logo de NCT NECOTRANS sur le programme de la conférence et sur son site internet.

Article 2 : PRISE D'EFFET - DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties, jusqu'à l'encaissement de la somme convenue par la Mairie de Bordeaux.

Article 3 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Article 4 : ELECTION DE DOMICILE

Par l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- pour la ville de bordeaux, en l'hôtel de ville,
- pour la société nct necotrans, 66, rue pierre charron,
- 75008 paris.

Fait à Bordeaux, le 28 septembre 2010

Pour la Ville de Bordeaux	Pour la Société NCT NECOTRANS
M. Alain JUPPE, Maire	M. Abdel Aziz THIAM, Vice-Président

M. CAZABONNE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, comme vous le savez certainement 14 pays africains viennent de manifester la célébration du cinquantième anniversaire de leur indépendance.

Compte tenu des liens historiques qui existent entre Bordeaux et l'Afrique, Monsieur le Maire vous avez voulu que cette célébration soit extrêmement forte.

Il existe également entre la Ville de Bamako, capitale du Mali, et la Ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, des liens de coopération dans le cadre de la coopération décentralisée. Très récemment, l'année dernière, vous avez signé Monsieur le Maire les nouveaux plans d'actions.

Compte tenu de ces circonstances cette année 2010 a été marquée par de très nombreuses manifestations pour célébrer ce cinquantenaire.

Tout d'abord la ville a soutenu un certain nombre de manifestations organisées par les acteurs locaux qui mettaient en valeur la culture, l'Histoire et les communautés africaines de Bordeaux.

En dehors de l'appui apporté à ces nombreuses manifestations, la ville a elle-même été organisatrice de quatre manifestations.

Le 16 avril c'est une rencontre avec les talents africains de Bordeaux qui a été organisée à l'Hôtel de Ville.

Monsieur le Maire, vous avez inauguré ensuite une exposition extrêmement émouvante et passionnante consacrée aux anciens combattants d'Afrique au Centre Jean Moulin.

Les 19 et 20 juin, Bordeaux Fête l'Afrique place des Quinconces a permis de mettre en exergue la richesse musicale, artisanale et associative des communautés africaines de Bordeaux.

Enfin les 16 et 17 septembre, une grande conférence sur les nouvelles générations africaines a réuni des praticiens, des spécialistes et des intervenants de grande notoriété et de qualité à l'Athénée municipal de Bordeaux.

A travers ces manifestations je crois qu'on peut dire que Bordeaux, même si je n'ai pas toutes les manifestations qui ont été organisées en France, se positionne comme l'une des plus grandes villes pour cette commémoration.

Des moyens ont été dégagés sur le plan municipal pour financer 50% des appuis aux manifestations sur les crédits des Relations Internationales, de la Diversité et de la Communication. Merci ma chère collègue.

Il y a eu ensuite une aide extérieure par Cultures France ou la mission nationale de la commémoration du cinquantenaire.

Et un certain nombre de partenaires privés.

En l'occurrence, ce dossier, Monsieur le Maire, c'est pour vous autoriser à signer une convention avec deux entreprises : la société NCT Nécotrans et le groupe Bolloré.

Voilà, Monsieur le Maire, chers collègues, ce qui vous est demandé à travers cette délibération.

M. LE MAIRE. -

Merci. Sans rallonger les débats je voudrais féliciter à la fois l'adjoint chargé des Relations Internationales et notre Direction des Relations Internationales pour la qualité des manifestations qui ont été organisées, en particulier la dernière d'entre-elles, Nouvelles générations africaines. Il y a eu vraiment à l'Athénée... Joseph Wresinski... des débats d'une très grande qualité avec la participation de personnalités politiques, de personnalités du monde économique connaissant très bien l'Afrique.

Vous connaissez ma conviction. Je suis persuadé que l'Afrique est en train de décoller, que l'Afrique est en train de s'éveiller économiquement, bien sûr depuis longtemps, socialement et culturellement. Il est très important pour la Ville de Bordeaux de marquer son lien historique, actuel et futur avec ce continent.

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, en offrant 20.000 euros pour aider la Ville de Bordeaux pour les célébrations du cinquantenaire des indépendances africaines le groupe Bolloré démontre que le capitalisme peut être vertueux et même philanthropique.

Eh oui. N'en déplaise aux grincheux, 20.000 euros c'est une somme, même lorsqu'on a pour chiffre d'affaires plus de 6 milliards d'euros. Surtout que l'Afrique ne représente qu'un quart de ce chiffre d'affaires. C'est dire le geste totalement désintéressé du groupe Bolloré.

Autant on peut s'interroger sur l'appui à ces manifestations des Mc Donald's de Bordeaux par exemple, ou même du Casino Barrière de Bordeaux, autant l'aide du groupe Bolloré ne peut être suspectée d'affairisme. Quel intérêt aurait-il du reste ?

En effet ce groupe est déjà largement implanté dans le tissu économique africain : dans les infrastructures portuaires, les chemins de fer, les plantations, la presse, et même les ONG. De plus Bolloré largement présent en Afrique entretient des relations et aide bon nombre de dirigeants africains parmi les plus grands démocrates que compte ce Continent, comme Paul Billat(?) ou Charles Taylor.

Mais surtout jamais le groupe Bolloré ne s'immisce dans la politique de ces pays. Ce groupe est un bienfaiteur parfaitement désintéressé.

Non, chers collègues, nous pouvons accepter cette offre sans état d'âme.

M. LE MAIRE. -

C'est avec ce type de raisonnement que la France est en train de se tirer une balle dans les pieds un peu partout en Afrique et dans le monde.

Vilipendons nos grandes entreprises, désignons-les comme coupables de tous les maux, ça nous fournira beaucoup de perspectives de développement économique, y compris beaucoup d'emplois.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Même punition, Monsieur le Maire. J'estime qu'il y a une différence entre promouvoir une action qui a une visée de rapprochement et de soutien à une politique de relations internationales, et la promotion en faveur d'un groupe financier comme l'est Bolloré.

Pour cette raison nous votons contre cette délibération qui est une délibération de mécénat comme on s'y oppose d'habitude.

M. LE MAIRE. -

Il vaut mieux laisser la place, effectivement, aux entreprises chinoises en Afrique. C'est beaucoup plus judicieux.

Je pensais que votre voyage en Chine, mon cher collègue, vous avez converti à certains mérites du capitalisme, mais il faudra encore plusieurs visites.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je rejoins tout à fait les propos qu'ont tenus mes deux collègues précédemment.

Nous ne pouvons que nous réjouir, effectivement, de l'engagement de la Ville pour l'organisation des diverses manifestations pour cette célébration du Cinquantenaire des Indépendances Africaines, par contre nous ne pouvons que regretter la participation financière du groupe Bolloré.

Si l'indépendance des pays d'Afrique n'est pas encore aboutie c'est bien parce que des sociétés du type Bolloré y réalisent des affaires juteuses. Certains journaux parlent de manipulations de pouvoirs politiques en place au détriment de la population locale

exploitée, privée de ressources minières et naturelles. C'est le cas en Côte d'Ivoire, au Congo, Gabon, Nigeria, Cameroun.

Le groupe Bolloré représenté en Afrique par M. Roussin, je ne vous le présente pas vous le connaissez mieux que moi, capte les ressources minières et agricoles des pays africains, participe à la déforestation et instrumentalise les pouvoirs en place pour arriver à ses fins. C'est en tout cas ce que l'on peut lire dans la presse spécialisée.

Nous estimons que sa présence sur cette manifestation a une connotation coloniale déplacée, aussi nous voterons contre cette délibération.

M. LE MAIRE. -

Bon. Je relirai plus tard attentivement les procès-verbaux du Conseil Municipal de Bordeaux... Ça fait froid dans le dos d'entendre de tels raisonnements... Il faudrait dresser peut-être des listes noires de personnes ou d'entreprises... C'est aberrant. Enfin...

Votes contre ?

Abstentions ?

Je vous remercie.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

D -20100472

Appui au programme d'échanges intermunicipalités Bordeaux-Québec. Subvention exceptionnelle à l'Association Bordeaux Gironde Québec. Autorisation. Décision.

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, les villes de Bordeaux et de Québec sont unies par un accord de jumelage et de coopération depuis 1962.

Les principaux projets entre Bordeaux et Québec sont formalisés par des plans d'action triennaux. Ainsi le dernier, portant sur les années 2009 à 2011, a fait l'objet d'un accord de coopération signé en octobre 2008 à Québec, par les Maires des deux villes.

Dans le cadre de ce plan d'action, et depuis plus de 15 ans à présent, des échanges dits « intermunicipalités » permettent à 4 étudiants au maximum de chaque ville de travailler pour la Mairie de la ville jumelle pendant l'été.

Depuis quelques années, force a été de constater la difficulté grandissante pour les étudiants bordelais de financer entièrement leur voyage et leur hébergement, même s'ils occupent ensuite un emploi rémunéré.

Cette année encore, dans un contexte économique particulièrement difficile, les candidats à cet échange ont été peu nombreux à Bordeaux.

Pour cette raison, et dans un but de pérennisation de cette action particulièrement enrichissante tant pour les jeunes que pour les collectivités qui les accueillent, la Direction Générale des Relations Internationales propose d'octroyer exceptionnellement en 2010, une subvention supplémentaire à l'association Bordeaux Gironde Québec, qui coordonne ce programme en partenariat avec l'association nationale France Québec.

Cette dernière proposant le billet d'avion au tarif de 624 euros, la Ville de Bordeaux prendrait en charge de la moitié de ce montant pour chaque participant (soit 312 euros X 4 personnes).

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire à verser une subvention supplémentaire exceptionnelle de 1 248 euros, à l'association Bordeaux Gironde Québec, pour l'année 2010.

Cette dépense sera imputée sur le budget 2010 de la Direction Générale des Relations Internationales - fonction BX 041, enveloppe 020537 – CEX & CRB : APPUIB - nature 6574.

M. CAZABONNE. -

Avant de présenter cette délibération je dirai, Monsieur le Maire, que vous avez fait la remarque que je voulais faire, que j'ai entendue en Chine et en Afrique où on nous reproche, nous la France, de perdre des positions les unes après les autres au profit d'entreprises étrangères qui bien sûr, comme chacun le sait, en Chine sont beaucoup plus vertueuses que les groupes français.

M. LE MAIRE. -

Ah, il n'y a aucune conditionnalité de droits de l'homme.

M. CAZABONNE. -

Ensuite, Monsieur le Maire, vous avez remercié les adjoints, je voudrais remercier Alain DUPOUY pour le travail qu'il a effectué puisqu'il a été dans le cadre de sa délégation d'Afrique extrêmement impliqué dans la commémoration du cinquantième.

M. LE MAIRE. -

Je me joins à ces félicitations pour Alain DUPOUY qui a fait vraiment un très beau travail.

M. CAZABONNE. -

Pour ce qui concerne la délibération 472, vous savez que nous sommes jumelés avec Québec depuis bientôt 50 ans. Nous célébrerons dans 18 mois environ le cinquantième anniversaire de ce jumelage.

Depuis une quinzaine d'années nous avons dans le cadre du plan d'actions un échange de 4 étudiants maximum de Québec qui viennent travailler pendant leurs vacances ici à Bordeaux, et de 4 étudiants bordelais qui vont travailler à Québec durant 4 mois pendant leurs vacances.

La situation étant devenue de plus en plus difficile pour chacune et chacun des étudiants, les frais de logement et de déplacement sont de plus en plus lourds, donc cette année il vous est proposé de verser une subvention exceptionnelle à l'Association Bordeaux Gironde Québec, filiale de l'Association Nationale France Québec, d'un montant de 1.248 euros pour financer la moitié du déplacement de ces étudiants.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Nous voterons bien évidemment cette délibération. C'est plutôt une bonne idée, donc pas de souci là-dessus.

Juste une interrogation. On nous a dit en commission qu'il y avait quelques difficultés pour recruter des candidats à ces voyages.

Je suis quand même assez étonné, M. CAZABONNE, de m'apercevoir que c'est peut-être une question de déficit de communication, ou d'affichage par rapport à ces voyages. Car même si on comprend que la difficulté de payer le billet d'avion peut être un frein, je pense qu'il y a peut-être aussi un déficit de communication.

Il y aurait peut-être une communication supplémentaire à faire pour inciter les jeunes bordelais à profiter de cette offre.

M. LE MAIRE. -

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE